

LES SIGNALEMENTS

Les signalements de maltraitance animale nous sont soumis par message privé sur notre page Facebook ou via notre site Internet.

Notre équipe aide le requérant à monter son dossier, le soumet à un membre des forces de l'ordre du secteur ; elle assiste celui-ci si besoin tout au long de la procédure et pour le placement de l'animal retiré.

Nous avons notre propre réseau de familles d'accueil, ce qui peut nous permettre de prendre nous-mêmes l'animal en charge.

Notre groupe est aussi un espace d'échanges privilégié entre membres des forces de l'ordre sur un thème commun : la cause animale. Chacun y trouve donc des réponses à ses questions dans ce domaine.

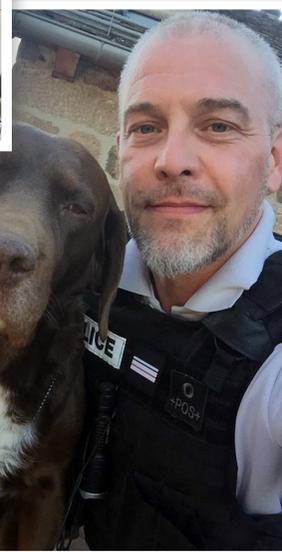


<https://www.facebook.com/BrigadePA>



Association Brigade de Protection Animale
W111005154 - Siret 843 498 536 00013

Association déclarée par application de la loi du 1er juillet 1901
et le décret du 16 août 1901



© BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE 2020 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

@ brigadePA@gmail.com

www.brigadepa.com

502 chemin des Grandes Combes
84420 PIOLENC



LA BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE

QUI SOMMES NOUS ?

La BPA (Brigade de Protection Animale) est une association constituée essentiellement de membres des forces de l'ordre désireux de s'engager dans la lutte contre la maltraitance animale dans leur secteur professionnel d'intervention.

Nous sommes actuellement plus de 1000 membres, dont la majorité sont rassemblés dans un groupe privé Facebook, soit environ 67% de policiers nationaux, 18% de policiers municipaux, 14% de gendarmes et 1% de civils (juristes, enquêteurs, etc) répartis sur 95% des départements français.

NOS MOYENS D'ACTION

Nos membres interviennent selon les lois en vigueur et dans l'exercice de leurs fonctions : nous les formons sur les procédures permettant de retirer un animal en détresse. Ils ont ainsi des compétences leur permettant de gérer les dossiers de maltraitance animale.

Rassembler les forces de police municipale, police nationale et gendarmerie nous permet une meilleure efficacité sur le terrain.

Nous agissons également en collaboration avec des juristes, des associations et fondations de protection animale, des représentants d'organismes de l'état, ainsi que la Cellule Anti Trafic de la SPA, constituant un véritable réseau d'entraide.

Nous encourageons TOUS les membres des forces de l'ordre à venir nous rejoindre, quels que soient leur service, âge ou grade.

Nous avons également besoin de bénévoles CIVILS (familles d'accueil, associations, enquêteurs, vétérinaires, éducateurs, covoitureurs, etc.) .

Contactez-nous sur notre page ou depuis notre site! Toute aide est la bienvenue !

MERCI à tous pour EUX.

NOS OBJECTIFS

- Favoriser le **maillage territorial** des forces de l'ordre intervenant dans les dossiers de maltraitance animale,
- **Faciliter les actions** des policiers et des gendarmes contre la maltraitance animale,
- Informer et apporter des **outils de formation** à nos membres en ce qui concerne le droit animal et les procédures (mise à disposition de documents synthétiques élaborés par nos soins, échanges thématiques, exposés par des intervenants extérieurs lors de nos réunions annuelles, etc),
- Prouver par notre action l'utilité et même la nécessité d'une **BRIGADE ANIMALE NATIONALE** créée par les pouvoirs publics, avec des **référénts protection animale** dans chaque brigade,
- **Mutualiser les initiatives locales** afin de parler d'une seule voix,
- Optimiser la **collaboration** entre membres des forces de l'ordre et associations de protection animale,
- **Proposer une écoute aux citoyens** et les assister dans leur démarche auprès des forces de l'ordre.

